**Chapitre 1.Présentation générale de l’entreprise**

**COURS 1 .L’entreprise : définitions et classification**

**Intoduction**

 L’entreprise est une organisation comme le sont un hôpital, un lycée, une organisation humanitaire ; dans toute organisation, la direction fixe les objectifs, définit les taches de chacun, contrôle leur exécution et effectue les ajustements nécessaires.

 L’entreprise **se distingue d’autres organisations** per ses objectifs économiques ( réaliser des bénéfices), mais elle a en commun avec elles le fait de regrouper des personnes dont les actions doivent être coordonnées pour atteindre des objectifs.

 Toute entreprise, dés l’instant où elle regroupe plusieurs personnes, est une organisation. Toutefois beaucoup d’organisations ne sont pas des entreprises (associations, administrations…..). la spécificité de l’entreprise vient de son caractère marchand.

**1.Définitions**

**1.1.Gestion**

 Gérer c’est optimiser, atteindre les objectifs en minimisant les moyens mis en œuvre.

 Le mot « gestion » peut se décliner suivants les domaines concernés : gestion des ressources humaines, gestion de production…il peut s’appliquer à différents niveaux de responsabilité. Dans certains cas, gérer, peut s’entendre au sens de diriger mais il s’emploie surtout au sens de faire fonctionner l’organisation ou une partie de celle-ci dans le cadre des objectifs définis.

**1.2.Entreprise**

 L’entreprise est un agent économique qui combine des matières premières, du matériel, des moyens financiers et des ressources humaines dans le but de produire des biens et/ou des services destinés à être vendus sur un marche. L’activité de l’entreprise se compose d’un certain nombre d’opérations allant de l’acquisition de moyens auprès d’autres agents à la commercialisation de sa production.

 L’entreprise est une organisation qui rassemble des hommes et des moyens financiers, informationnels, technologiques, matériels, etc… en vue de produire des biens et/ou des services destinés à la vente.

**1.3. Management**

 L’emploi de ce terme s’est généralisé souvent dans un sens voisin de gestion .il désigne une activité sociale qui vise à stimuler les comportements et à organiser les relations entre les personnes. On emploie aussi ce terme pour qualifier collectivement ceux qui exercent une responsabilité au sens large : les managers ou manageurs.

 Le mot « management » évoque une situation plus ouverte que la gestion. Il intègre une dimension stratégique, la négociation des moyens et des objectifs. Il correspond à un comportement, un état d’esprit alors que la notion de gestion renvoie plutôt a des compétences.

**1.4. Direction**

 Le mot « direction » s’emploie dans des situations diverses. Il évoque un ensemble de décisions et d’actions : direction d’une équipe. Cette expression évoque les taches qui permettent au groupe de fonctionner. Le terme désigne aussi les personnes qui assument cette responsabilité : la direction générale .L’emploi de ce terme met alors l’accent sur la position relative au sein de l’entreprise ou de l’organisation de celui qui la dirige.

Diriger c’est fixer les objectifs et arbitrer les choix.

**2. L’environnement de l’entreprise**

 L’entreprise est en relation avec d’autres agents économiques qui peuvent être des partenaires ou des concurrents, ainsi qu’avec différentes composantes de la société. On peut citer :

-**Les fournisseurs** (de matières premières, d’immobilisations, de sous-traitance, de fournitures, de services…) ;

-**Les organismes et marchés financiers** auprès desquels l’entreprise peut se procurer des ressources, mais qui demandent aussi des comptes ;

-**Les concurrents** (mêmes produits ou produits similaires)

-**Les structures éducatives**, qui forment de futurs salariés et contribuent à la recherche ;

-**Les pouvoirs publics** à l’échelle locale, régionale, nationale : cadre économique et juridique (législation et réglementation) ;

-**L’opinion public** ;

-**Les syndicats**, qui représentent les salariés et exercent une certaine influence ;

-**Les clients** (actuels, potentiels) qui peuvent être d’autres entreprises ou bien des particuliers (consommateur final) ;

- **Les organisations de consommateurs ;**

**-Les médias,** sources d’information et vecteurs de communication.

 La nature des relations de l’entreprise avec son environnement varie suivant la taille et le secteur d’activité.



**3. Typologie des entreprises**

 On peut classer les entreprises en catégories homogènes en fonction d’un ou plusieurs critères d’analyse : dimension, domaine d’activité , forme juridique. Cette classification permet de mieux comprendre le monde des entreprises.

**3.1. Classification en comptabilité nationale**

 Suivant les principes de la comptabilité nationale, les entreprises se regroupent dans quatre secteurs institutionnels :

 **-Les sociétés et quasi-sociétés** non financières dont la fonction principale est la production de biens et services marchands non financiers ;

 -**Les institutions de crédit** qui ont pour rôle le financement de l’économie par la collecte, la transformation et la répartition des disponibilités monétaires et financières ;

 **-Les entreprises d’assurance** qui assurent les agents économiques par la garantie d’un paiement en cas de réalisation d’un risque.

 **-Les entreprises individuelles**, assimilées au secteur des ménages, qui produisent également des biens et des services marchands non financiers mais ne possède de personnalité juridique distincte de celle de leurs exploitants.

**3.2. Classification suivant le type d’activité**

1. **Selon les secteurs**

La division des activités économiques conduit à une ventilation des entreprises en trois secteurs :

 -**le secteur primaire**, qui correspond aux activités agricoles et aux industries extractives ;

 -**le secteur secondaire**, regroupant les activités de production et de transformation ;

 -**le secteur tertiaire**, qui est celui des activités productrices de services (distribution, transport, tourisme, restauration, assurance, etc.).

 Au sein du domaine de services, on isole parfois un secteur « quaternaire », rassemblant les entreprises qui offrent des services aux autres entreprises : informatique, sécurité, conseil.

1. **Selon les secteurs d’activité, les branches et les filières**

**Un secteur d’activité** rassemble les entreprises qui ont la même activité principale. Une entreprise n’ayant, par définition, qu’une seule activité principale ne peut donc appartenir qu’à un seul secteur d’activité.

**Une branche** englobe des unités de production qui fournissent un même produit de la nomenclature des biens er services.



Le secteur A regroupe toutes les entreprises 1 et 2 dont l’activité principale est A

La branche A regroupe toutes les fractions d’entreprises exerçant l’activité A.

 **Une filière de production** intègre toutes les entreprises qui participent aux étapes du processus de production d’une famille de produits. Elle regroupe donc diverses branches dont la complémentarité des produits permet de fabriquer un produit final, industriel ou de consommation.

**3.3.Classification suivant la structure juridique**

 Les entreprises peuvent être classées comme suit :

**A. Les entreprises du secteur public** sont organisées selon des modalités très variées .Parfois constituées en sociétés anonymes dont l’Etat est le seul actionnaire (entreprises nationales), elle ont souvent des structures spécifiques : établissement public industriel ou commercial, office, régie, concession.

**B. Les entreprises du secteur privé**

 Au sein du secteur privé coexistent des entreprises individuelles-agricoles, artisanales, commerciales- qui appartiennent à une seule personne physique et des entreprises sociétaires. Ces dernières revêtent des formes juridiques diverses : ***sociétés de personnes*** (société en nom collectif, société en commandite simple) ou ***société de capitaux*** (société anonyme, société en commandite par action), avec une large gamme de structures à caractère intermédiaire (société à responsabilité limitée) ou particulier (société coopérative de production ou de consommation, société mutualiste).

**3.4. Classification suivant la dimension**

 Il existe plusieurs indicateurs quantitatifs pour expliquer les différences et les ressemblances entre entreprises, par exemple :

-puissance commerciale (chiffre d’affaire) ;

-puissance financière (importance du capital social, capitaux propres, bénéfice net,…)

-force de travail ( effectif employé, qualifications, rémunérations)

 La classification selon la dimension conduit à distinguer :

 -**les TPE** : très petites entreprises (pas ou très peu de salariés) qui sont nombreuses et connaissent des problèmes de gestion spécifiques ;

 -**les PME** : catégorie particulièrement hétérogène qui regroupe les petites et les moyennes entreprises allant de quelques salariés jusqu’à 500 personnes ;

 -**les grandes entreprises.**